

**COMMUNE DE
L'HORME**
Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le 08 avril à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, NUNEZ Dominique, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, , BERNOU Philippe, MILLET Gaëtan, FRANCOIS Pascale, VINCENT Pierre, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angeline ; BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, CHARVIEUX Sandra, HOSNI Mohammed, GRATESSOLE Célyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain

Nombre de Conseillers	
En exercice	27
Présents	21
Votants	27

Délibérations : 2025-19

Objet : Culture –

Tarifs saison culturelle
2025/26.

Absents excusés : ROSSI Xavier a donné pouvoir à Laurent CHAPUIS, VINCENT BEAUFRERE Claire a donné pouvoir à OUAKKOUCHE Dalila, MACHADO Elodie a donné pouvoir à CLAIN Erika, BECH Françoise a donné pouvoir à NUNEZ Dominique, NOTO CAMPANELLA Camille a donné pouvoir à HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina a donné pouvoir à PATTE Raphaël

Secrétaire de séance : HILTGUN Luca

Madame le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante, pour les spectacles de la saison culturelle 2025/2026, les catégories de billets et les tarifs comme suit :

1. Catégories

- Plein tarif
- Tarif réduit : moins de 15 ans, étudiants, lycéens, abonnés adultes pour 4 spectacles minimum, abonnés scolaires pour 2 spectacles minimum, groupe à partir de 10 personnes, professionnels du secteur culturel, adulte accompagné d'un moins de 18 ans
- Exonéré : invite(s)

2. Tarifs

- Séances tout public
 - o Plein tarif : 14€ individuel(s),
 - o Tarifs réduits : moins de 15 ans : 6€ ; lycéens et étudiants : 8.5€ ; lycéens et étudiants abonnés : 7€ ; abonnés adultes, spectateurs en groupe, professionnels de la culture, adultes accompagnés d'un moins de 18 ans : 10€.
 - o Exonéré : 0€
- Séances tout public dans le cadre du Festival Alors on danse !
 - o Plein tarif : 10€ individuel(s),
 - o Tarif réduit : 5€ pour les enfants jusqu'à 12 ans
 - o Exonéré : 0€
- Séances scolaires
 - o Elèves scolarisés en maternelle et primaire : 6€
 - o Collégiens, lycéens, étudiants, adultes individuels : 8.5€
 - o Collégiens, lycéens, étudiants, adultes individuels abonnés : 7€

Nomenclature Contrôle
de légalité 7/10

☞ **L'assemblée délibérante approuve, à l'unanimité de :**

- d'approuver le principe et la mise en œuvre des catégories et tarifs pour les spectacles de la saison culturelle 2025/26, conformément au tableau qui précède.

L'HORME, le 15 avril 2025

Mme le Maire,
Audrey BERTHEAS

Le secrétaire de séance,
Luca HILTGUN

